

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontologie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Aïal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Aïal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° W19-559289

☒ **Maladie** ☐ **Dentaire** ☐ **Optique** ☐ **Autres**

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 02472 Société : 35821

☐ Actif ☐ Pensionné(e) ☐ Autre :

Nom & Prénom : Gueddari Mohammed

Date de naissance : 80ans

Adresse : Rue Viny Cas

Tél : 0664901841 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Pr. Badie Azzaman MEHADJI
Chirurgien Cardiaque et Vasculaire
Casablanca

Date de consultation : 11 mai, 2020

Nom et prénom du malade : M-GUEDDARI Mohammed Age : 80ans

Lien de parenté : ☒ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie : Cephalées - Toux

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Cas Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/5/2020	CS	C3	caractér	INP : 0910270512 Pr. Badie Azzaman MEHADJI Chirurgien Cardiaque et Vasculaire Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	11/05/20	1113,35

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

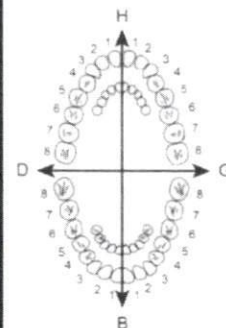
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

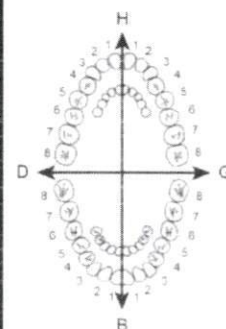
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F. PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25539412	21433552
00000000	00000000
G	
00000000	00000000
35539411	11433553
B	

(Création, remont, adjonction)

Fonctionnel. Thérapeutique. nécessaire à la profession

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



مصلحة أمراض القلب الدار البيضاء - الوازيس
CLINIQUE Cardiologique Casa-Oasis

Cardiologie / Cardiologie Interventionnelle / Radiologie Vasculaire Interventionnelle

Chirurgie Cardio Vasculaire et Thoracique

Coro-Scanner / 128 barrettes

Le 11 mai 2020

Mr GUEDDARI Mohammed

الدكتور محمد علاوي

Dr. Mohamed ALLAoui

CARDIOLOGUE

DES de Cardiologie
et
Pathologie Vasculaire
de la Faculté
de
Médecine de PARIS
Ancien Interne
des
Hôpitaux de NANCY
Membre de la Société
Française de Cardiologie

Régime peu salé
165,70
Cronodine LP 250
1 gel. par jour le matin
Traitement de six (06) mois

73,70
Argix 500

43,60 1 comp. 1/2

D-Cure Forte

1 amp. buvable tous les 15 jours

1119,30



Dr. Badie Azzaman MEHADJI
Chirurgien Cardiaque et Vasculaire
Casablanca

Notice :
Information de l'utilisateur
D-CURE FORTE 100.000 U.I.,

oule, boîtes de 3.
 (mine D 3).

Fabriqué par : **SMB**

SMB TECHNOLOGY S.A.

39 rue du Parc Industriel,

B-6990 MARCHÉ-EN-FAMENNE, Belgique.



6 118001 320103



Ré recyclable

PPV: 49,60 DH
 LOT: 20D06
 EXP: 04/2023

prendre ce médicament car elle contient des informations

seulement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin ou votre

Va
 ph.

- Gardez cette notice.
- Adressez vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez l'un des effets indésirables, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien ou si vous remarquez un effet indésirables non mentionné dans cette notice
- Vous devez-vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien.

QUE CONTIENT CETTE NOTICE ?

1. Qu'est-ce que D-Cure forte et dans quel cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser D-Cure forte?
3. Comment prendre D-Cure forte?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver D-Cure forte?
6. Informations supplémentaires.

1. QU'EST-CE QUE D-CURE FORTE ET DANS QUEL CAS EST-IL UTILISÉ ?

- Classe pharmaceutique : Vitamines.
- Indications thérapeutiques : D-CURE FORTE 100.000 UI est utilisé en tant que traitement d'attaque pour la carence en vitamine D.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS À CONNAÎTRE AVANT D'UTILISER D-CURE FORTE?

N'utilisez pas D-CURE FORTE :

- si vous êtes allergique (hypersensible) au cholestérol ou à tout autre excipient de D-CURE FORTE (cf. rubrique 6).
- si vous avez moins de 18 ans.
- si vous souffrez d'hypercalcémie (augmentation du taux de calcium dans le sang) et/ou
- si vous souffrez d'hypercalciurie (augmentation du taux de calcium dans les urines).
- si vous souffrez de pseudo-hypoparathyroïdisme (perturbation du métabolisme de l'hormone parathyroïdienne), puisque le besoin en vitamine D peut être réduit lors de phases de sensibilité normale à la vitamine D. Dans ce cas, il y a un risque de surdosage prolongé. Des dérivés de la vitamine D qui se régulent mieux sont disponibles dans ces cas.
- si vous avez une prédisposition à la formation de calculs rénaux contenant du calcium.
- si vous avez une hypervitaminose D.

Mises en garde spéciales et précautions particulières d'emploi :

Utilisez D-CURE FORTE avec précaution :

- si vous présentez des troubles de l'excrétion urinaire de calcium et de phosphate.
- si vous êtes actuellement traité par des dérivés de benzothiadiazine (utilisés pour stimuler l'excrétion urinaire).
- chez les patients immobilisés puisqu'ils risquent de développer une hypercalcémie, (augmentation du taux de calcium dans le sang) et une hypercalciurie (augmentation du taux de calcium dans les urines).
- si vous souffrez de sarcoidose compte tenu du risque accru de conversion de la vitamine D en son métabolite actif. Dans ce cas, il y a lieu de surveiller la calcémie et la calciurie.
- Il y a lieu de surveiller l'effet sur le métabolisme calcique et phosphorique chez les patients souffrant d'insuffisance rénale traités avec D-CURE FORTE.

Si d'autres médicaments contenant de la vitamine D sont prescrits, la dose de vitamine D contenue dans D-CURE FORTE doit être prise en considération. L'administration supplémentaire de vitamine D ou de calcium ne peut se faire que sous surveillance médicale. Dans ces cas, les taux de calcium dans le sang et dans les urines doivent être contrôlés.

En cas de traitement prolongé avec D-CURE FORTE, il est recommandé de contrôler les taux de calcium dans le sang et les urines ainsi que la

CRONODINE® LP

CRONODINE 240 LP

30 Gélules



LOT: 19185
EXP: 08/2012
PDC: 165,00 DH

Diltiazem (DCL) chlorhydrate..... 1 20 mg

Excipients : q.s

Excipient à effet notoire : Saccharose

240 mg

q.s

PROPRIETES PHARMACOLOGIQUES :

Le Diltiazem est un antagoniste calcique de la classe III (Classification OMS).

Le Diltiazem freine l'entrée du calcium transmembranaire au niveau de la fibre musculaire myocardique et de la fibre musculaire lisse des vaisseaux, et diminue ainsi la quantité de calcium intracellulaire responsable du phénomène de la contraction.

INDICATIONS :

- Traitement préventif des crises d'angor stable ;
- Hypertension artérielle modérée.

CONTRE-INDICATIONS :

peu fréquents, bénins et transitoires. Par ordre de fréquence décroissante, signalons : Céphalées et/ou bouffées vasomotrices, oedèmes des membres inférieurs, troubles digestifs (dyspepsies, gastralgies), allergies cutanées, asthénie, palpitations.

INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES

Association contre-indiquée par mesure de prudence : Dantrolène.

- Association faisant l'objet de précautions d'emploi : Alpha-agonistes, β -Bloquants, anti-arythmiques, dérivés nitrés, ciclosporine, carbamazépine, amiodarone, digoxine, théophylline, anti - H₂.

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

- Personnes âgées
- Insuffisants rénaux ou hépatiques.
- Patients présentant des troubles de la conduction cardiaque : une surveillance est nécessaire chez les patients présentant une bradycardie ou un bloc auriculo-ventriculaire du 1^{er} degré à l'électrocardiogramme.
- En cas d'anesthésie générale, informer l'anesthésiste de la prise du médicament.

CONDITIONS DE DELIVRANCE :

Ce médicament est inscrit au Tableau A, il ne peut être délivré que sur ordonnance .
Ce médicament vous a été prescrit

CRONODINE® LP

CRONODINE 240 LP

30 Gélules



6 118001 2200 14

LOT: 19185
EXP: 08/2012
PDC: 165,00 DH

Diltiazem (DCL) chlorhydrate..... 1 20 mg

Excipients : q.s

Excipient à effet notoire : Saccharose

240 mg

q.s

PROPRIETES PHARMACOLOGIQUES :

Le Diltiazem est un antagoniste calcique de la classe III (Classification OMS).

Le Diltiazem freine l'entrée du calcium transmembranaire au niveau de la fibre musculaire myocardique et de la fibre musculaire lisse des vaisseaux, et diminue ainsi la quantité de calcium intracellulaire responsable du phénomène de la contraction.

INDICATIONS :

- Traitement préventif des crises d'angor stable ;
- Hypertension artérielle modérée.

CONTRE-INDICATIONS :

peu fréquents, bénins et transitoires. Par ordre de fréquence décroissante, signalons : Céphalées et/ou bouffées vasomotrices, oedèmes des membres inférieurs, troubles digestifs (dyspepsies, gastralgies), allergies cutanées, asthénie, palpitations.

INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES

Association contre-indiquée par mesure de prudence : Dantrolène.

- Association faisant l'objet de précautions d'emploi : Alpha-agonistes, β -Bloquants, anti-arythmiques, dérivés nitrés, ciclosporine, carbamazépine, amiodarone, digoxine, théophylline, anti - H₂.

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

- Personnes âgées
- Insuffisants rénaux ou hépatiques.
- Patients présentant des troubles de la conduction cardiaque : une surveillance est nécessaire chez les patients présentant une bradycardie ou un bloc auriculo-ventriculaire du 1^{er} degré à l'électrocardiogramme.
- En cas d'anesthésie générale, informer l'anesthésiste de la prise du médicament.

CONDITIONS DE DELIVRANCE :

Ce médicament est inscrit au Tableau A, il ne peut être délivré que sur ordonnance .
Ce médicament vous a été prescrit

CRONODINE® LP

CRONODINE 240 LP

30 Gélules



LOT: 19185
EXP: 08/2012
PDC: 165,00 DH

Diltiazem (DCL) chlorhydrate..... 1 20 mg

Excipients : q.s

Excipient à effet notoire : Saccharose

240 mg

q.s

PROPRIETES PHARMACOLOGIQUES :

Le Diltiazem est un antagoniste calcique de la classe III (Classification OMS).

Le Diltiazem freine l'entrée du calcium transmembranaire au niveau de la fibre musculaire myocardique et de la fibre musculaire lisse des vaisseaux, et diminue ainsi la quantité de calcium intracellulaire responsable du phénomène de la contraction.

INDICATIONS :

- Traitement préventif des crises d'angor stable ;
- Hypertension artérielle modérée.

CONTRE-INDICATIONS :

peu fréquents, bénins et transitoires. Par ordre de fréquence décroissante, signalons : Céphalées et/ou bouffées vasomotrices, oedèmes des membres inférieurs, troubles digestifs (dyspepsies, gastralgies), allergies cutanées, asthénie, palpitations.

INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES

Association contre-indiquée par mesure de prudence : Dantrolène.

- Association faisant l'objet de précautions d'emploi : Alpha-agonistes, β -Bloquants, anti-arythmiques, dérivés nitrés, ciclosporine, carbamazépine, amiodarone, digoxine, théophylline, anti - H₂.

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

- Personnes âgées
- Insuffisants rénaux ou hépatiques.
- Patients présentant des troubles de la conduction cardiaque : une surveillance est nécessaire chez les patients présentant une bradycardie ou un bloc auriculo-ventriculaire du 1^{er} degré à l'électrocardiogramme.
- En cas d'anesthésie générale, informer l'anesthésiste de la prise du médicament.

CONDITIONS DE DELIVRANCE :

Ce médicament est inscrit au Tableau A, il ne peut être délivré que sur ordonnance .
Ce médicament vous a été prescrit

CRONODINE® LP

CRONODINE 240 LP

30 Gélules



LOT: 19185
EXP: 08/2012
PDC: 165,00 DH

Diltiazem (DCL) chlorhydrate..... 1 20 mg

Excipients : q.s

Excipient à effet notoire : Saccharose

240 mg

q.s

PROPRIETES PHARMACOLOGIQUES :

Le Diltiazem est un antagoniste calcique de la classe III (Classification OMS).

Le Diltiazem freine l'entrée du calcium transmembranaire au niveau de la fibre musculaire myocardique et de la fibre musculaire lisse des vaisseaux, et diminue ainsi la quantité de calcium intracellulaire responsable du phénomène de la contraction.

INDICATIONS :

- Traitement préventif des crises d'angor stable ;
- Hypertension artérielle modérée.

CONTRE-INDICATIONS :

peu fréquents, bénins et transitoires. Par ordre de fréquence décroissante, signalons : Céphalées et/ou bouffées vasomotrices, oedèmes des membres inférieurs, troubles digestifs (dyspepsies, gastralgies), allergies cutanées, asthénie, palpitations.

INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES

Association contre-indiquée par mesure de prudence : Dantrolène.

- Association faisant l'objet de précautions d'emploi : Alpha-agonistes, β -Bloquants, anti-arythmiques, dérivés nitrés, ciclosporine, carbamazépine, amiodarone, digoxine, théophylline, anti - H₂.

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

- Personnes âgées
- Insuffisants rénaux ou hépatiques.
- Patients présentant des troubles de la conduction cardiaque : une surveillance est nécessaire chez les patients présentant une bradycardie ou un bloc auriculo-ventriculaire du 1^{er} degré à l'électrocardiogramme.
- En cas d'anesthésie générale, informer l'anesthésiste de la prise du médicament.

CONDITIONS DE DELIVRANCE :

Ce médicament est inscrit au Tableau A, il ne peut être délivré que sur ordonnance .
Ce médicament vous a été prescrit

CRONODINE® LP

CRONODINE 240 LP

30 Gélules



6 118001 2200 14

LOT : 19185
EXP : 08/2012
PDC : 165,00 DH

Diltiazem (DCL) chlorhydrate..... 1 20 mg

Excipients : q.s

Excipient à effet notoire : Saccharose

240 mg

q.s

PROPRIETES PHARMACOLOGIQUES :

Le Diltiazem est un antagoniste calcique de la classe III (Classification OMS).

Le Diltiazem freine l'entrée du calcium transmembranaire au niveau de la fibre musculaire myocardique et de la fibre musculaire lisse des vaisseaux, et diminue ainsi la quantité de calcium intracellulaire responsable du phénomène de la contraction.

INDICATIONS :

- Traitement préventif des crises d'angor stable ;
- Hypertension artérielle modérée.

CONTRE-INDICATIONS :

peu fréquents, bénins et transitoires. Par ordre de fréquence décroissante, signalons : Céphalées et/ou bouffées vasomotrices, oedèmes des membres inférieurs, troubles digestifs (dyspepsies, gastralgies), allergies cutanées, asthénie, palpitations.

INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES

Association contre-indiquée par mesure de prudence : Dantrolène.

- Association faisant l'objet de précautions d'emploi : Alpha-agonistes, β -Bloquants, anti-arythmiques, dérivés nitrés, ciclosporine, carbamazépine, amiodarone, digoxine, théophylline, anti - H₂.

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

- Personnes âgées
- Insuffisants rénaux ou hépatiques.
- Patients présentant des troubles de la conduction cardiaque : une surveillance est nécessaire chez les patients présentant une bradycardie ou un bloc auriculo-ventriculaire du 1^{er} degré à l'électrocardiogramme.
- En cas d'anesthésie générale, informer l'anesthésiste de la prise du médicament.

CONDITIONS DE DELIVRANCE :

Ce médicament est inscrit au Tableau A, il ne peut être délivré que sur ordonnance .
Ce médicament vous a été prescrit

CRONODINE® LP

CRONODINE 240 LP

30 Gélules



6 118001 2200 14

LOT: 19185
EXP: 08/2012
PDC: 165,00 DH

Diltiazem (DCL) chlorhydrate..... 1 20 mg

Excipients : q.s

Excipient à effet notoire : Saccharose

240 mg

q.s

PROPRIETES PHARMACOLOGIQUES :

Le Diltiazem est un antagoniste calcique de la classe III (Classification OMS).

Le Diltiazem freine l'entrée du calcium transmembranaire au niveau de la fibre musculaire myocardique et de la fibre musculaire lisse des vaisseaux, et diminue ainsi la quantité de calcium intracellulaire responsable du phénomène de la contraction.

INDICATIONS :

- Traitement préventif des crises d'angor stable ;
- Hypertension artérielle modérée.

CONTRE-INDICATIONS :

peu fréquents, bénins et transitoires. Par ordre de fréquence décroissante, signalons : Céphalées et/ou bouffées vasomotrices, oedèmes des membres inférieurs, troubles digestifs (dyspepsies, gastralgies), allergies cutanées, asthénie, palpitations.

INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES

Association contre-indiquée par mesure de prudence : Dantrolène.

- Association faisant l'objet de précautions d'emploi : Alpha-agonistes, β -Bloquants, anti-arythmiques, dérivés nitrés, ciclosporine, carbamazépine, amiodarone, digoxine, théophylline, anti - H₂.

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

- Personnes âgées
- Insuffisants rénaux ou hépatiques.
- Patients présentant des troubles de la conduction cardiaque : une surveillance est nécessaire chez les patients présentant une bradycardie ou un bloc auriculo-ventriculaire du 1^{er} degré à l'électrocardiogramme.
- En cas d'anesthésie générale, informer l'anesthésiste de la prise du médicament.

CONDITIONS DE DELIVRANCE :

Ce médicament est inscrit au Tableau A, il ne peut être délivré que sur ordonnance .
Ce médicament vous a été prescrit

Azix®

Azithromycine

PPV : 79DH70

PER : 03-23

LOT : J948

Azix® 500 mg

Azithromycine

3 Comprimés sécables



ON :

mes sensibles telles que :

ite moyenne, sinusite, angine et

pris bronchite et pneumonie);

ciques (chlamydia trachomatis).

ycine et aux macrolides.

- Toute manifestation allergique (éruption cutanée, démangeaison ...) en cours de traitement doit être signalée immédiatement à votre médecin.
- Signaler au médecin traitant toute allergie ou manifestation allergique survenue lors de traitements par les antibiotiques de la famille des macrolides.
- Ce médicament ne doit pas être utilisé chez les patients présentant une maladie hépatique.
- En l'absence de données, l'association aux dérivés de l'ergot de seigle n'est pas recommandée.

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

- Prévenir le médecin traitant en cas de :
Insuffisance hépatique, antécédents allergiques, manifestations cutanées d'origine allergique, prise concomitante d'autres médicaments, grossesse, allaitement.

EFFETS INDESIRABLES :

- Troubles digestifs : nausées, vomissements, diarrhées et douleurs abdominales.
- Manifestations allergiques; prurit, rash cutané, oedème de Quincke.

POSOLOGIE :

Se conformer à la prescription médicale.

Adulte et enfant de plus de 45 kg : 500 mg par jour, 1 comprimé de 500 mg en une prise par jour pendant 3 jours.

MODE D'ADMINISTRATION :

Azix peut être pris pendant ou en dehors des repas.

TABLEAU A (LISTE I).



b

bottu s.a.

82, Allée des Casuarinas - Ain Sebaï - Casablanca

S. Bachouchi - Pharmacien Responsable

idemco 101005 - 04.11